

## ACTIVITES

Le Brevet de Technicien Supérieur est un Diplôme National de l'Enseignement Supérieur qui atteste d'une qualification professionnelle.

- Le titulaire de ce B.T.S. est un professionnel poly compétent qui intervient dans l'animation de territoires, le montage de projets touristiques, l'organisation d'opérations promotionnelles, l'accueil, participant ainsi au développement de l'économie locale.
- Il met en place des événements, des manifestations (séminaires, congrès, salons, spectacles, festivals, manifestations sportives ou culturelles ....) pour le compte d'entreprises, de professionnels, d'institutions, de collectivités ...
- Grâce à sa connaissance des ressources du territoire, des structures administratives et institutionnelles, il œuvre à la mise en valeur du patrimoine en suscitant les coopérations des partenaires, en organisant des visites de villes et circuits, en accueillant et prenant en charge des groupes, en présentant œuvres et sites, en tant que guide-interprète régional.
- Il coopère à l'élaboration de la documentation touristique locale, à sa diffusion multimédia auprès des partenaires et des touristes français ou étrangers.
- Il participe à la gestion de l'animation des territoires, au développement local durable et, dans ce cadre, accompagne le montage des projets.
- Il apporte son concours à la création et à la gestion d'unité d'accueil - loisirs.

Le titulaire de ce B.T.S. exerce ses fonctions principalement dans toute structure territoriale ou entreprise chargée de :

- l'organisation d'événements, de manifestations
- l'élaboration de projets touristiques
- l'accueil de visiteurs et de touristes
- l'animation
- la promotion touristique.

Les lieux dans lesquels il peut exercer sont les suivants :

- entreprise de gestion d'organisations de salons, de congrès, et de manifestations professionnelles, de spectacles...
- agence de voyage réceptive

- entreprise autocariste
- structures locales, départementales ou régionales du tourisme
- collectivités territoriales
- association à vocation touristique, socioculturelle,
- unité d'accueil et d'hébergement de touristes, notamment parc de loisirs, hôtellerie de plein air, village de vacances, gîtes ruraux, complexes d'animation, de jeux et de loisirs ...
- structure de mise en valeur touristique du patrimoine telles que musée, parc naturel ...

## PROFIL DU CANDIDAT

- curiosité, ouverture d'esprit, créativité
- présentation, disponibilité et dynamisme
- résistance physique, maîtrise de soi, force de caractère
- méthodes, sens de l'organisation et des responsabilités
- adaptabilité au travail en équipe, aux changements.

L'ensemble des activités requiert du technicien supérieur des compétences qui prennent appui :

- sur une grande facilité de communication en français et en langues étrangères, dont l'anglais obligatoire
- sur une large culture historique, géographique, économique
- sur des savoirs et savoir-faire spécifiques en mercatique, vente, gestion, droit, informatique appliquée au tourisme
- sur une connaissance approfondie des techniques du tourisme
- sur un comportement d'animateur d'équipe ou de groupe.

## BACCALAUREATS CONSEILLES :

Littéraire ou STG Marketing en priorité, mais tous les autres baccalauréats sont possibles, si l'on a une grande aisance en langues vivantes étrangères.



## BTS

# ANIMATION ET GESTION TOURISTIQUES LOCALES



Tel : 04 78 00 85 59 Fax : 04 78 77 64 94  
20 rue Louis JOUVET 69372 LYON Cedex 08  
<http://www.colbert-lyon.com>

## LA FORMATION

L'enseignement professionnel est axé sur :

- La création, l'élaboration et la conduite d'évènements
- L'élaboration et la conduite de visites et de circuits
- la gestion de l'informatique touristique
- l'assistance au développement de projets touristiques
- le respect de l'éthique et de la déontologie de la profession.

L'enseignement dispensé est une formation initiale sous statut scolaire à plein temps.

### LES STAGES EN MILIEU PROFESSIONNEL :

#### OBJECTIFS :

-permettre l'expérience des pratiques professionnelles correspondant aux compétences écrites dans le référentiel de certification.

-permettre d'acquérir les qualités relationnelles, les attitudes, les comportements professionnels et de développer le sens des responsabilités par l'adaptation aux réalités et aux exigences de l'emploi.

DUREE : 14 semaines réparties sur les deux années de formation :

-3 semaines au milieu de la 1ère année

-8 semaines en fin de 1ère année et début des vacances d'été (jusqu'au 14 juillet)

-3 semaines au milieu de la 2ème année.

### HORAIRE HEBDOMADAIRE

DISCIPLINES	1ere année	2 <sup>ème</sup> année
Français	2h	2h
Langue A (all-esp-ital)	3h	3h
B : angl	3h	3h
Analyse du patrimoine	2h	2h
Analyse spatiale appliquée au tourisme	3h	3h
Economie et droit	4h	4h
Mercatique-gestion appliquée aux organisations du tourisme	4h	4h
Techniques touristiques	4h	4h
Action professionnelle touristique	8h	8h

## CANDIDATURE

Le Lycée COLBERT est un lycée public. L'admission est prononcée sur la base de l'examen des dossiers dans le cadre de la procédure nationale du dossier unique saisi sur le site : admissions-postbac.fr. Leur nombre considérable conduit la commission à écarter presque systématiquement les candidatures affectées d'un avis autre que TRES FAVORABLE ou FAVORABLE. Parmi celles-ci, la motivation, exprimée par l'expression d'un vœu no1 constitue un critère d'appréciation susceptible de favoriser l'inscription en liste principale. Une lettre de motivation (précisant le rang du vœu) est toujours la bienvenue.

### EXAMEN TERMINAL

Epreuves	Coeff	Forme	Durée
Français	3	Ecrit	4 h
Communication en langue vivante étrangère :			
Langue A	2	Oral	30 mn
Anglais	2	oral	30 mn
Analyse de l'espace territorial	3	Ecrit	4 h
Economie droit appliqués au tourisme	3	Ecrit	4 h
Etude d'opérations touristiques	«3	Ecrit	5 h
Conduite et présentation de projets et d'opérations touristiques	4	Oral	1 h

Langues A : Allemand, Espagnol, Italien.

### RESULTATS DES ELEVES DU LYCEE COLBERT

2002	95%
2003	81%
2004	100%
2005	93,33%
2006	85,71%
2007	85,71%

# DEBOUCHES

Le BTS AGTL donne droit à la carte de guide interprète régional.

Les métiers visés sont très diversifiés et aux statuts hétérogènes. Ceux qui les exercent sont soit des salariés, soit des indépendants. Ils peuvent être des travailleurs en « multiactivité » en relation avec plusieurs employeurs. Ils exercent, en fonction de leur expérience et des opportunités, à trois niveaux de responsabilité :

A : Responsabilité pouvant aller jusqu'à la prise

de décision :

- agent de développement d'un pôle touristique local, coordonnateur de l'action locale
- concepteur-organisateur de visites de villes, de circuits, excursions
- guide-accompagnateur de groupes, y compris ceux composés de personnes à besoins spécifiques
- organisateur d'évènements locaux
- responsable d'une équipe
- responsable d'une petite unité touristique.

B : Niveau assistance :

- assistant du promoteur d'évènements, attaché de presse touristique locale
- assistant du responsable de gestionnaire de structure d'accueil touristique rurale (par ex. village de vacances, village de gîtes ...)
- assistant d'un gestionnaire de parc de loisirs, de base de loisirs, de complexes d'animation, de jeux et de loisirs ...
- assistant d'un autocariste
- assistant des opérateurs du développement touristique local.

C : Niveau opérationnel :

- personnel des structures du tourisme réceptif et de l'animation locale
- personnel d'information, d'accueil et de commercialisation dans les congrès, séminaires, expositions, salons, manifestations professionnelles, spectacles..
- agent de documentation d'information touristique régionale / locale (en OTSI), animateur de la base documentaire multimédia